

## FASCICULE CUBE.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la Fondation Swisstransplant a lancé le Registre national du don d'organes ([www.registre-don-organes.ch](http://www.registre-don-organes.ch)). Le registre permet à toutes les personnes âgées de 16 ans révolus d'enregistrer en ligne leur décision en faveur ou contre un don d'organes. Avec environ 70 000 entrées en un an, le registre jouit depuis lors d'une popularité croissante.

Swisstransplant aimerait encore faciliter l'accès au Registre national du don d'organes. Les Cubes permettent aux personnes intéressées de s'inscrire directement à des endroits choisis. Le Cube se compose d'une tablette qui est intégrée dans un cube en bois massif et peut être placé à un endroit central.

## Propriétés du Cube.



- Cube en bois massif, un matériau difficilement inflammable
- Dimensions : 40 cm x 40 cm x 120 cm
- Poids : environ 40 kg
- Marque Swisstransplant
- En trois langues
- Nécessite une connexion wi-fi ou Swisscom
- Nécessite une alimentation électrique permanente
- La tablette est exploitée en mode kiosque, une prise USB n'est pas accessible
- Système : Windows 10 Pro
- Sécurité : Virus & Threat Protection in Windows Security, Firewall & Network Protection in Windows Security

## Bon à savoir.

### **Comment créer une inscription dans le Registre national du don d'organes avec le Cube ?**

Après avoir sélectionné la langue, l'utilisateur est invité à prendre une décision en faveur ou contre le don d'organes. Il peut ensuite choisir de faire don à la recherche d'organes non greffés. Au cours de l'étape suivante, l'utilisateur peut éventuellement laisser un message pour ses proches. Après avoir consigné sa décision, l'utilisateur saisit ses données de base (nom, date de naissance, adresse e-mail, etc.). Il prend ensuite une photo de son visage à l'aide d'un retardateur. Cette photo permettra de l'identifier en cas d'urgence. L'utilisateur signe sa feuille de données directement sur l'écran et met fin au processus.

### **Que se passe-t-il après une inscription dans le Registre national du don d'organes via le Cube ?**

Immédiatement après son inscription dans le Registre national du don d'organes, l'utilisateur recevra un e-mail lui demandant de définir un mot de passe. Le mot de passe permet à l'utilisateur de modifier sa décision à tout moment ou de supprimer son profil. Swisstransplant vérifie ensuite les données, la photo et la signature. Après la vérification, Swisstransplant valide l'entrée.

### **Qu'advient-il des données personnelles dans le Registre national du don d'organes ?**

Les données en lien avec le registre sont enregistrées auprès d'un centre de données sécurisé en Suisse géré par un exploitant avec lequel Swisstransplant a convenu contractuellement de mesures appropriées visant à assurer la protection et la sécurité des données. Aucune donnée du Registre ne sera publiée ni transmise à des tiers.

Vous trouverez plus d'informations sur [www.registre-don-organes.ch](http://www.registre-don-organes.ch).

#### **Contact Swisstransplant.**

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter :**

Sophie Bayard

Communication Specialist

+41 58 123 80 42 (heures de bureau)

[sophie.bayard@swisstransplant.org](mailto:sophie.bayard@swisstransplant.org)